

ECH@di RESEAU

N° 29

vendredi 19 juin 2020

EDITO

Sans-papier ou pas-de-papier ? Au milieu des années 1980, pour les besoins de la mondialisation néolibérale naissante, l'Etat a créé des travailleurs sans droit en créant avec la loi, des étrangers « sans-papiers ». Au milieu des années 90, un étonnant mouvement international de « sans-papiers » a occupé le devant de scène politique et médiatique, revendiquant la régularisation générale.

Mais au fait, d'où vient cette exigence des papiers ? En 1917, vers la fin de la 1^o guerre mondiale, l'Etat français a mis en place des papiers d'identité (il y avait eu des prémices) pour contrôler les étrangers que l'on a fait venir pour l'industrie de guerre. Ces papiers seront généralisés à toute la population française, dans le même but, sous le régime de Vichy.

Alors, peut-être est-il temps de se dire que la véritable libération serait que nous devenions toutes et tous, nationaux et étrangers, des « pas-de-papiers ».

JOURNÉE INTERNATIONALE DES RÉFUGIÉS

Le 20 juin est, dans le calendrier des Nations Unies, la journée internationale des réfugiés, en souvenir de l'adoption de la convention de Genève de 1951, relative au statut des réfugiés. Elle est, pour nous, l'occasion de rendre visible la situation des personnes en demande d'asile et de revendiquer des conditions dignes d'accueil et justes dans le traitement de la demande. Depuis 2011, l'assemblée mondiale des migrants réunie à Dakar, en a fait une journée mondiale de solidarité à l'égard de tous les exilé.e.s.

Les rendez-vous à Marseille : - A partir de 11h45, à la halle puget : pique-nique.

A 14h00, à la Porte d'Aix, rassemblement pour une marche pacifique pour la régularisation des sans-papiers, jusqu'au vieux-port. Mobilisons-nous et mobilisons autour de nous !

Communiqué de la coordination des Sans Papiers de Marseille-13, soutenu par un très grand nombre d'organisations, dont le Réseau Hospitalité : <http://www.millebords.org/spip.php?article34503>

RÉGULARISATION DES SANS PAPIERS

#Libertéégalitérégularisez ! La Cimade lance une campagne pour la régularisation large et durable de toutes les personnes sans-papiers. Nous pouvons nous mobiliser à ses côtés. Comment faire ?

Créer votre pancarte avec votre slogan pour la régularisation. Une feuille A4 et un feutre peuvent suffire ! Pour le slogan, laissez parler votre inspiration ou bien voir les propositions de La Cimade (sur son site internet) ; vous prendre en photo ou en vidéo avec votre pancarte et le message bien lisible. Poster sa photo ou sa vidéo sur les réseaux sociaux avec le hashtag #LibertéÉgalitéRégularisez ! A voir sur <https://www.lacimade.org/liberteegaliterregularisez-regularisation/>.

DROITS HUMAINS

Saisonniers étrangers. Dans plusieurs exploitations agricoles du sud-est de la France, de nombreux saisonniers venus d'Espagne ont été diagnostiqués positifs au Covid-19. Une crise sanitaire qui met en lumière les conditions de vie indignes que leur imposent les entreprises espagnoles qui les embauchent.

Ils dorment dans des taudis, à même le sol, n'ont parfois même pas accès à l'eau et ne mangent pas à leur faim. Ils seraient entre 4 000 à 5 000 travailleurs détachés, venus d'Espagne, à vivre de la sorte dans les Bouches-du-Rhône. Ces derniers jours, plusieurs centaines d'entre eux viennent d'être diagnostiqués positifs au Covid-19. A lire dans le journal « l'Humanité », <https://www.humanite.fr/les-saisonniers-etrangers>

Le juge départiteur des prud'hommes a mis en délibéré au 22 septembre, l'affaire qui oppose cinq travailleurs agricoles marocains et espagnols contre l'entreprise de travail temporaire (ETT) Laboral Terra et sept entreprises agricoles françaises. <https://click.ru/P4PdY>

Ces démarches peuvent désormais se faire en ligne : <http://invite.contacts-demarches.interieur.gouv.fr/Etrangers> (demande de renouvellement de récépissé ; demande de duplicata ; demande de circulation pour étranger mineur (DCEM) ; demande de changement d'adresse).

SANTÉ

Confinement et traumatisme chez les demandeurs d'asile. Le journal « La Vie » relate que l'épidémie du Covid-19 et le confinement ont généré des réminiscences traumatiques chez les demandeurs d'asile : par exemple, la prison, pour les anciens opposants politiques et l'épidémie d'Ebola, pour les Guinéens et les Congolais. Travailleurs sociaux et psychologues les accompagnent dans la sortie de crise. A lire sur <http://www.lavie.fr/les-traumatismes-des-demandeurs-d-asile>.

LA VIE DES ASSOS

Politique ou délinquance ? Martine Vassal, candidate aux prochaines élections municipales est entrée sans autorisation dans le squat à St Just pour y réaliser une vidéo qu'elle a mis sur sa page Facebook, disant que si le Printemps Marseillais gagnait les élections, il y aurait des squats partout dans Marseille. Les organisations qui, pendant 17 mois ont mis à l'abri, nourri, scolarisé, accompagné les mineurs et les familles avec des enfants de tous âges que le Conseil Départemental aurait dû protéger, ont été gravement mis en cause sur cette vidéo placée sur Facebook. Le diocèse de Marseille a réagi en faisant savoir qu'il « ne cautionne pas du tout ces propos ». A lire sur : <https://marsactu.fr/bref/le-diocese-de-marseille-agace>.

Auparavant, RESF13 avait publié un communiqué qui démontre tout le contraire de la vidéo en question ; à lire sur <http://www.millebords.org/spip.php?article34502>.

Un service unique en son genre ! C'est « la cloche Sud » qui donne cette information intéressante : « *Acteur de quartier, ce sage femme (cabinet - Sage Femme et Echographie) en or permet aux personnes les plus démunies 12 services les lundis, mardis et jeudis de 10H à 13H ! Disponible sur ces plages horaires, il ouvre ses portes pour offrir un endroit calme pour allaiter, pour changer son enfant, mais aussi pour aller aux toilettes ... Situé au 10 rue Louis Astouin 13002 Marseille, ce cabinet est le premier dans son genre dans notre réseau ... Montrant à quel point la solidarité est à portée de tous !* »

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 12 juin et le 18 juin, le Réseau Hospitalité a reçu et relayé 7 demandes d'hébergement pour 1 couple avec deux enfants, 1 couple avec trois enfants, une maman avec son nouveau-né de quelques jours, une jeune femme et 3 jeunes adultes.